

Réunion du conseil d'administration du 25 janvier 2018 à 9 h à Oraison (salle Bruneteau)

Présents :

Louis-Marie AVELINE, Marie-Christine RATTO, Gérard DORAS, Thierry BAURAIN, Benjamin DUCREAU, Johanna GUILLERMIN, Florence GIRARD, Frédéric ESMIOL, Christian CHARBONNIER, Aurélie PINATEL, Evelyne PASSERI.

Excusé :

Gérard BRUN.

✧ **ORDRE DU JOUR** ✧

- Demande de subvention BAF à la Région
- Finalisation des actions 2017- Actions 2018
- Comptabilité BAF- Assurance BAF
- Préparation AG du 29/03/2018
- Nouvelles cotisations 2018
- Marché de Clamensane
- Présentation du projet de partenariat national et local « Mon Beau Terroir »
- Questions diverses:
 - Cotisations 2017 impayées
 - Site départemental
 - Guide 2018: papier, format
 - Nouveaux adhérents + Cas Oustaou Safr'ane + Cas Mancayola
 - SIA 2018

✧ **COMPTE RENDU** ✧

Louis-Marie Aveline remercie les présents et ouvre la réunion.

1 - Demande de subvention BAF à la Région

MM. ESMIOL et CHARBONNIER assistent à ce conseil d'administration afin de définir sous quelle forme va se faire la demande de subvention pour l'année 2018, comme d'habitude, c'est-à-dire directement à la Région, ou en passant par la Chambre Régionale ?

F.ESMIOL rappelle que les rapports entre BAF 04 et la CA 04 se passent très bien et que la Chambre est prête à accompagner BAF pour monter des projets.

Il est décidé que pour l'année 2018, le montage sera le même que les années précédentes, c'est-à-dire monter un dossier départementalisé BAF 04. Ce dossier a été réalisé et envoyé à la Région en novembre 2017. Christian souhaite que l'on redépose le dossier avec LRAR cette fois.

Quant à l'année prochaine, le dossier de demande de subvention passera par la Chambre régionale, qui centralisera les demandes des 6 Chambres PACA : du coup, la stratégie sera une stratégie globale, qui se fera au niveau des 6 Chambres. Il faudra anticiper pour 2019. Il va y avoir de plus en plus de contraintes au niveau des subventions, et il faudra faire des économies, sachant qu'il y aura probablement une réduction de 13 % des subventions pour tous.

D'autre part, il faut qu'il y ait quelqu'un du département qui s'implique fortement au niveau régional, même si cela demande beaucoup de temps et d'énergie d'être sur le terrain... Rien ne remplace la présence d'un adhérent/producteur aux réunions qui sait de quoi on a besoin, les professionnels orientant les actions.

L'association peut-elle être remise en cause, et quel est l'intérêt d'être en association pour BAF Alpes Provence ? Gérard DORAS pense qu'il faut une association pour défendre les intérêts locaux et avoir une stratégie qui va dans le sens de la société, et des meilleures animations et actions sur le terrain (via Aurélie ou Nicoline).

Christian CHARBONNIER montre combien coûte réellement BAF 04 à la Chambre 04 (pour l'animation et le secrétariat). Est-ce viable ? Comment réorganiser le cas échéant ? Faut-il externaliser des prestations de service ?

Il est décidé de construire un projet et de s'imposer au niveau régional :

- en juin : 1^{er} projet de ce que l'on veut faire
- en septembre : finaliser la demande de subvention via la CRA.

Mettre par écrit les projets et/ou les objectifs 2019 pour LEADER, les faire passer à Christian CHARBONNIER afin de construire un programme de travail pour l'année prochaine, en relation avec la technicienne BAF. Nicoline et Christian se rencontreront en mars pour faire le point sur des montages de projets et les plans économiques, mais aussi pour reprendre les chiffres de l'association en vue de préparer l'AG.

L'association aura moins de temps de travail de Claire, car elle est passée à mi-temps à la CA 04 et mi-temps à la CA 13. Dans le cas d'un travail important à lui confier, le prévoir en amont.

2 - Finalisation des actions 2017- Actions 2018

Finalisation des actions 2017

- Marché d'Aiglun : action positive, la mairie est partie prenante, un partenariat bio et non bio évite les clivages.
- Les autres marchés d'été ont également très bien marché tout l'été sauf Quinson, qui a dû être annulé.
- L'opération « renouvellement signalétique » permet aux adhérents d'avoir des panneaux en bon état.

Les opérations marketing font l'unanimité auprès des adhérents, cela répond à leurs attentes.

Actions 2018

Il est décidé de continuer l'opération « renouvellement signalétique » pour l'année 2018, ainsi que le marché d'Aiglun.

Nouvelles opérations proposées :

- Mettre en place un « accueil à la ferme » clé en main pour les agriculteurs, réalisé par un prestataire. L'association peut prendre en charge une partie des frais.

- Faire un diagnostic pour améliorer la vente directe, accueil, la signalétique... chez l'adhérent BAF.

Louis-Marie AVELINE signale une entreprise de communication qui vient de s'installer dans le 04 (Roch DUBREUIL). Son représentant pourrait venir sur le marché avec Gérard DORAS répertorier les besoins, collecter tous les renseignements et/ou photos pour faire des banderoles, des panneaux... (partir du marché d'Aiglun et remonter jusqu'à l'exploitation). Ce type d'action peut être financé par LEADER.

- Il est décidé de demander à cette entreprise de nous proposer un pack avec le tarif de la prestation. Le représentant de l'entreprise sera invité à l'AG afin qu'il puisse présenter son projet. On pourrait partir sur 3 niveaux différents de prestations, avec un tarif plus bas pour le 1^{er} niveau que pour le 2^e par exemple, etc. Propositions :

- **Niveau 1** : base minimale de communication BAF (panneau d'accueil à la ferme, étiquettes, signalétique, flèches routières, photos, recueil d'informations pour mise à jour du site BAF, mise à jour + transmission...) Ce niveau bénéficierait d'une plus forte prise en charge que le niveau 2 ou le niveau 3.
- **Niveau 2** (= niveau 1 + niveau 2) : banderole marché, flyers, cartes de visite, communication visuelle hors exploitation.
- **Niveau 3** : mise en place ou mise à jour du site Internet personnel + animation sur les réseaux sociaux.

- Développer le marché de producteurs d'Aiglun, distribuer des flyers du marché aux thermes de Gréoux les Bains + les flyers de BAF.

- Projet de partenariat avec Mon Beau Terroir (voir présentation ci-dessous).

3 - Comptabilité BAF- Assurance BAF

Comptabilité BAF

Il reste de l'argent sur le compte. En grosses dépenses sur le budget 2017 qui restent à venir, il y a l'appel de cotisations 2017 de l'APCA et la mise à disposition de la technicienne (Nicoline/Aurélie) pour l'année 2017.

Marie-Christine RATTO a demandé à son comptable à Gap un devis pour faire la compta de l'association ; il propose 400 € HT, mais ce serait plus facile d'avoir un comptable sur Digne. Il est donc décidé qu'elle appelle à Digne demain afin d'avoir un devis et un comptable plus près de l'association.

Assurance BAF

Il est décidé de transférer le dossier d'assurance de l'association de l'agence MMA de Barcelonnette à l'agence MMA de Digne les Bains.

4 - Préparation AG du 29/03/2018

<p><u>Date et lieu de l'AG</u> : le jeudi 29 mars 2018 à 9 h 30 à Entrepierres Domaine d'Aragon, chez Marie-Christine RATTO</p>
--

Décisions :

- Préciser dans l'invitation que d'autres agriculteurs peuvent y participer, même s'ils ne sont pas (encore) adhérents !
- Inciter au covoiturage.
- Apporter du matériel BAF et des autocollants + les macarons 2018.
- Proposer des tote bag BAF.
- Le petit déjeuner et l'apéritif seront offerts par BAF (apporter café, gobelets, sucre, serviettes, assiettes...)
- Le repas de midi sera partagé entre tous les présents, il sera composé des productions des différents adhérents qui le souhaitent (pizzas, pommes...).
- Il n'existe pas dans les statuts actuels le statut de « membre d'honneur ou membre à titre honorifique ». Il faudra donc rajouter cette possibilité dans les statuts existants => modification des statuts = prévoir une AGE.

Extraits des statuts :

« Article 5 : COMPOSITION

L'association se compose de :

- membres actifs : pour être adhérent de l'association, il faut être agréé par la commission d'agrément, qui statue sur les demandes d'agrément présentées. Ils ont le droit de vote à l'AG.
- membres de droit (sont dispensés d'agrément) : la chambre d'agriculture, propriétaire de la marque Bienvenue à la Ferme. L'institution a le droit de vote à l'AG.
- membres partenaires : le règlement intérieur précisera les règles vis-à-vis des partenaires (cotisations et droits) ».

« Article 25 :

Les statuts ne peuvent être modifiés que par les adhérents délibérant en Assemblées dites Extraordinaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts des modifications, mais qu'elles soient autorisées par la législation en vigueur.

« Article 26 :

Des adhérents sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur l'initiative du Conseil, ou sur la demande qui pourra être faite par les Membres de l'Association, à condition qu'ils représentent la moitié au moins des Membres inscrits et qu'ils soient à jour de leurs cotisations.

Le jour, l'heure et le lieu de ces Assemblées Générales Extraordinaires sont fixés par un avis de convocation expédié par lettre individuelle, au siège social de tous les adhérents, dix jours francs au moins avant l'assemblée.

Article 27 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'adhérents représentant la moitié au moins des Membres inscrits. A défaut de ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée dans les conditions prévues ci-dessus, et délibère valablement quel que soit le nombre des Membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées est adressé aux adhérents avec un avis de convocation.

Les résolutions prises doivent, pour être valables, réunir les deux tiers au moins des membres présents ou représentés ».

- Roch DUBREUIL interviendra en fin d'AG afin de présenter les différents niveaux proposés par son entreprise (cf ci-dessus) et les tarifs.

- L'AG sera suivie de la visite de l'exploitation et du musée de Marie-Christine sur son exploitation.

5 - Nouvelles cotisations 2018

Les cotisations 2018 fixées par l'APCA sont désormais toutes au même tarif, indépendamment du nombre et des formules choisies, à savoir : 78 € HT pour tous les adhérents.

Tous les appels de cotisation 2018 ont été envoyés, accompagnés d'une lettre d'explication et d'un document émanant de l'APCA pour expliquer la répartition des contributions aux actions nationales.

6 - Marché de Clamensane

Ce marché a lieu uniquement l'été (juillet-août). Sur 9 exposants, il y a 5 adhérents BAF. L'Amac (association qui organise le marché) souhaiterait un partenariat avec BAF sous forme d'une participation financière, par exemple à la confection d'une banderole, de tote bag (sacs en tissu)... Accord de principe de l'association pour participer au paiement de la banderole. Quant aux tote bag, ils seront fabriqués en même temps que ceux pour Aiglun, avec chacun sa pub personnalisée pour chaque marché.

Aller à leur réunion pour présenter BAF.

Nicoline et le prestataire se rendront sur ce marché. Après cette visite, l'association pourra éventuellement leur faire une proposition de charte sur les bases de la charte d'Aiglun.

7 - Présentation du projet de partenariat national et local « Mon Beau Terroir » par Louis Marie et Ariane une des associés.

Mon Beau Terroir est une société indépendante (start up) qui s'est donné pour but de promouvoir les visites à la ferme qui sont rémunérées. La société gère tout : les rendez-vous, le paiement, etc. Cela peut être un bon complément pour maîtriser et améliorer son revenu. Pas de concurrence avec BAF.

Mon Beau terroir a entrepris des discussions avec l'APCA pour un partenariat national.

Il est décidé de faire passer l'info aux adhérents BAF 04. Les OT sont preneurs de ce genre d'actions concrètes (visites), en règle générale, il faudrait que les agriculteurs et le tourisme travaillent plus ensemble.

L'association est d'accord pour faire un partenariat avec Mon Beau Terroir à condition que cette société reverse une participation à BAF 04. Vérifier l'utilisation du logo.

Ariane, une des fondatrices de cette société, arrive à la réunion à 11 h 30 pour expliquer le fonctionnement de sa société. La société recrute les producteurs et organise les visites sur l'exploitation via un site avec une centrale de réservation. Le tarif et le nombre de participants (mini et maxi) est fixé par le producteur. C'est un service pour le producteur qui n'a pas le temps d'organiser lui-même des visites, sachant que les visites ont lieu pendant son temps de travail et dans son cadre. BAF 04 peut déployer l'info auprès des adhérents dans un premier temps

8 - Questions diverses:

Cotisations 2017 impayées

4 adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2017. Il est décidé par le bureau de rayer de la liste des adhérents celui qui n'a pas payé ses cotisations 2016 et 2017 malgré plusieurs rappels, et n'a donné aucune nouvelle.

Site départemental

Il est décidé par le bureau de clôturer le site départemental (redondant avec le site national), en attendant toutefois le retour de Nicoline pour lui demander son aval.

Guide 2018: papier, format

Il est demandé aux adhérents de fournir leurs modifications avant le 15 février au plus tard.

La modification de la 1^{ère} page du flyer pour 2018 est entérinée. On garde le même papier que l'année dernière, mais il faut demander à l'imprimeur qu'il fasse des cartons plus petits, avec 100 exemplaires maximum par carton.

Possibilité de la mise en ligne du guide sur le prochain site national à vérifier.

Nouveaux adhérents + Cas Oustaou Safr'âne + Cas Mancayola

Nouveaux adhérents à agréer pour 2018 : Agnès du Chaffaut à Manosque et Jean-Louis Sauvy aux Mées.

L'Oustaou Safr'âne : cette exploitation est déjà agréée BAF dans le Vaucluse. Elle fait de l'asinothérapie et du safran. Elle va avoir une autre exploitation dans les Alpes de Haute Provence. Il est décidé par le bureau de lui faire payer la part départementale de la cotisation et de la faire apparaître sur le site.

Mme Mancayola veut faire de l'accueil d'enfants sans les parents. L'inviter à l'AG et attendre qu'elle ait fini son installation pour faire une première visite sur son exploitation.

SIA 2018

Couleurs Paysannes et Raphaëlle Jorgensen représenteront BAF Alpes Provence au SIA. Aurélie fera une animation pédagogique en collaboration avec le domaine d'Aragon.

Plus personne ne demandant la parole, la réunion se termine à 13 h.

✧ RELEVÉ DE DÉCISIONS ✧

Sujet	Relevé de décisions	Quand ?	Qui ?
Préparation AG	Reprendre les chiffres de BAF pour préparation	En mars	Nicoline et Christian
Demande de subvention 2019	Projets et objectifs 2019 pour LEADER, les faire passer à CC	En juin	Nicoline et Christian
Demande de subvention 2019	Faire la demande de subvention	En septembre	Nicoline
Améliorer la comm des adhérents	Aller sur le marché d'Aiglun répertorier les besoins + collecte renseignements		Gérard + un prestataire, Roch ?
Entreprise de comm ?	Demander un pack avec le tarif de la prestation		Louis Marie
Pub marché d'Aiglun + BAF 04	Distribuer des flyers du marché et de BAF aux thermes de Gréoux, Digne et entreprises locales		Aurélie, un adhérent BAF
Assurance	Transférer le dossier de Barcelo à Digne	février	Evelyne
Préparation AG	Courrier + courses	mars	Evelyne et Nicoline
Marché de Clamensane	Etablir le partenariat.-Aller à une réunion – Faire une proposition de charte (même modèle que pour Aiglun)		Aurélie-Nicoline
Mon Beau Terroir	Faire passer l'info aux adhérents BAF		Nicoline et Evelyne
Cotisations 2017	Rayer GAEC de l'Espérance des sites et des tablettes	février	Evelyne
Site départemental	Le clôturer après approbation de Nicoline	mars	Nicoline et Evelyne
BAF à l'ADT ?	Se renseigner si BAF apparaît sur le site de l'ADT	février	Evelyne
Flyer 2018	Conditionner les flyers dans des cartons + petits	février	Nicoline et/ou Evelyne
L'Oustaou Safr'âne	Lui facturer la part départementale et la faire apparaître sur le site BAF		Evelyne